

26^e Conférence thématique du Collège des Économistes de la Santé

Sharing risks, sharing value

25 avril 2024

13h30 à 17h30

Université Paris Assas – Centre Vaugirard, 391 rue de Vaugirard, 75015 Paris
et en visioconférence (lien après inscription)

Les contrats fondés sur des critères de performance sont des contrats de partage des risques, qui lient le niveau de prix à la performance du produit attendue en vie réelle. Ce type de contrat est présenté comme une réponse à l'établissement d'un prix en situation d'incertitude quant à la valeur clinique d'un produit de santé en condition réelle d'utilisation. En 2012, le Collège des Economistes de la Santé avait rédigé une note de synthèse sur cette thématique¹. Depuis, les contrats fondés sur des critères de performance restent matière à débat, particulièrement en France.

Les contrats fondés sur des critères de performance sont concrètement apparus dans la négociation de prix en France à la charnière des années 2010, sous la forme de contrats de prix conditionnels parfois désignés comme des contrats de type « payer pour voir » (art. 10ter accord-cadre Leem-CEPS 2012). L'accord cadre de 2015 permet au Comité Économique des Produits de Santé (CEPS) de fixer le prix « conditionnellement au résultat de la performance constatée en vie réelle », via des contrats de type « satisfait ou remboursé ». Ce type de contrat est de nouveau inscrit sous le terme de contrat de gestion de l'incertitude dans l'accord-cadre de 2021, avec toutefois un périmètre plus restreint. L'article 54 de la loi de financement de la sécurité sociale de 2023 marque un double changement avec l'émergence de contrats de type contrat de performance individuelle à paiements étalés et l'inscription de ces contrats dans la loi pour les médicaments de thérapie innovante (MTI).

Au-delà du simple constat d'échec concernant les contrats signés en France jusqu'à présent, leur mise en place a permis de mettre en lumière des questions juridiques et opérationnelles qui sont autant d'obstacles à surmonter.

La 26^e Conférence thématique du Collège des Economistes de la Santé, en partenariat avec Astra Zeneca, sera construite autour de deux tables rondes. La première dressera un état des lieux en donnant la parole aux acteurs concernés en France. La seconde abordera plus précisément les questions juridiques et de collectes de données, et ouvrira la discussion sur des expériences internationales.

Les conférences thématiques du Collège des Economistes de la Santé sont des conférences qui mettent l'accent sur la dimension économique de certaines réformes du champ sanitaire et médico-social, allant de modifications de l'organisation des soins à des questions spécifiques à certains secteurs et segments d'activité. Chaque conférence croise les approches d'économistes de la santé, de représentants des professions de santé, d'acteurs institutionnels, et de personnalités politiques. Lieu d'échange, de réflexion et de débat, ces conférences contribuent à l'information du public intéressé et, nous l'espérons, à la réflexion des décideurs.

¹ <https://www.ces-asso.org/wp-content/uploads/2021/07/Lacces-au-marche-rembourse-pour-les-medicaments.pdf>

Sharing risks, sharing value

Programme

13H30 Accueil Café

13H40 Paroles d'ouverture : Julia Bonastre et Anne-Laure Samson

Pour le Collège des Économistes de la Santé

13H45 - PREMIERE TABLE RONDE

Etat des lieux en France et point de vue des acteurs

Modération : Fabienne Midy, Vyoo Agency

Intervenants

Jean-Patrick Sales, Comité Economique des Produits de Santé

Grégoire de Lagasnerie, Caisse Nationale d'Assurance Maladie

Jean-Noël Bail, JNB Conseil

Débat avec la salle

15H15 Pause gourmande

15H45 - SECONDE TABLE RONDE

Quelles conditions pour une mise en œuvre efficace ?

Modération : Pr Gérard de Pouvourville, ESSEC

Intervenants

Marine Devulder, GD Avocats

Fabienne Di Giambattista, registre DESCAR-T

Claudio Jommi, Università del Piemonte Orientale, Novara

Amanda Whittal, Dolon Ltd London

Débat avec la salle

17H30 Le mot de la fin : Julia Bonastre pour le Collège des Économistes de la Santé

Coordination scientifique : Sandrine Baffert, Julia Bonastre, Séverine Coquerelle, Pierre Lévy, Fabienne Midy, Gérard de Pouvourville, Philippe Tessier, Clémence Thébaut et Anne-Laure Samson.

Organisation logistique : Benjamin Lévy et Géraldine Ragaru.